

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du 17 octobre 2019

Conseillers communautaires en exercice : 128

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle des conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 0.2

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 20h.

Etaient présents :

Amagney : M. Thomas JAVAUX **Audeux** : Mme Françoise GALLIOU **Avanne-Aveney** : Mme Marie-Jeanne BERNABEU suppléante de M. Alain PARIS **Besançon** : M. Eric ALAUZET (à partir du 1.1.1), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Nicolas BODIN, Mme Claudine CAULET, M. Guéric CHALNOT, M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA (à partir du 0.2), M. Ludovic FAGAUT, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Jacques GROSERRIN, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Philippe MOUGIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX (à partir du 1.1.1), Mme Danielle POISSENOT, M. Anthony POULIN, M. Dominique SCHAUSS, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF (à partir du 1.1.1) **Bonnay** : M. Gilles ORY (à partir du 1.1.1) **Braillans** : M. Alain BLESSEMAILLE (à partir du 0.2) **Busy** : M. Alain FELICE **Chalezeule** : M. Christian MAGNIN-FEYSOT **Champagny** : M. Olivier LEGAIN **Champvans-les-Moulins** : M. Florent BAILLY **Chemaudin et Vaux** : M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.1), M. Gilbert GAVIGNET **Châtillon-le-Duc** : Mme Catherine BOTTERON **Cussey-sur-l'ognon** : M. Jean-François MENESTRIER **Deluz** : M. Fabrice TAILLARD **Devecey** : M. Philippe LEGRAND suppléant de M. Michel JASSEY **Ecole-Valentin** : M. Yves GUYEN **Geneuille** : Mme Sandrine BOUTARD suppléante de M. Jean-Claude PETITJEAN **Genes** : Mme Thérèse ROBERT **Grandfontaine** : M. François LOPEZ **La Vèze** : Mme Catherine CUINET **Les Auxons** : M. Jacques CANAL **Mamirolle** : M. Daniel HUOT **Marchaux-Chaudefontaine** : M. Patrick CORNE, M. Jacky LOUISSON **Mazerolles-le-Salin** : M. Daniel PARIS **Montfaucon** : M. Pierre CONTOZ **Morre** : M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du 1.1.1) **Nancray** : M. Vincent FIETIER **Noironte** : Claude MAIRE **Palise** : Mme Daniel GAUTHEROT **Pelousey** : Mme Catherine BARTHELET **Pirey** : M. Robert STEPOURJINE **Pouilley-Français** : M. Yves MAURICE **Pouilley-les-Vignes** : M. Jean-Marc BOUSSET **Rancenay** : M. Michel LETHIER **Roche-lez-Beaupré** : M. Jacques KRIEGER **Saint-Vit** : Mme Annick JACQUEMET **Saône** : M. Yoran DELARUE (jusqu'au 1.1.1) **Serre-les-Sapins** : M. Gabriel BAULIEU **Tallenay** : M. Jean-Yves PRALON **Thoraise** : M. Jean-Paul MICHAUD **Torpes** : M. Denis JACQUIN **Vaire** : Mme Valérie MAILLARD **Vieille** : M. Franck RACLOT **Villars Saint-Georges** : M. Pascal PETETIN suppléant de M. Jean-Claude ZEISSER

Etaient absents :

Besançon : M. Julien ACARD, M. Thibaut BIZE, M. Pascal BONNET, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Clément DELBENDE, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Abdel GHEZALI, M. Philippe GONON, Mme Myriam LEMERCIER, M. Thierry MORTON, M. Yannick POUJET, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, Mme Mina SEBBAH, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, Mme Christine WERTHE **Beure** : M. Philippe CHANEY **Boussières** : M. Bertrand ASTRIC **Byans-sur-Doubs** : M. Didier PAINEAU **Chalèze** : M. Gilbert PACAUD **Champoux** : M. Philippe COURTOT **Chaucenne** : M. Bernard VOUGNON **Chevroz** : M. Yves BILLECARD **Dannemarie-sur-Crête** : M. Gérard GALLIOT **Fontain** : Mme Martine DONEY, M. André AVIS **François** : M. Claude PREIONI **La Chevillotte** : M. Roger BOROWIK **Larnod** : M. Hugues TRUDET **Le Gratteris** : M. Cédric LINDECKER **Les Auxons** : M. Serge RUTKOWSKI **Merey-Vieille** : M. Philippe PERNOT **Miserey-Salines** : M. Marcel FELT **Montferrand-le-Château** : M. Pascal DUCHEZEAU **Novillars** : M. Philippe BELUCHE **Osselle-Routelle** : Mme Anne OLSZAK **Pugey** : M. Frank LAIDIÉ **Roset-Fluans** : M. Arnaud GROSERRIN **Saint-Vit** : M. Pascal ROUTHIER **Thise** : M. Alain LORIGUET **Vaire** : M. Jean-Noël BESANCON **Velesmes-Essarts** : M. Jean-Marc JOUFFROY **Venise** : M. Jean-Claude CONTINI **Vorges-les-Pins** : Mme Julie BAVEREL

Secrétaire de séance : M. Robert STEPOURJINE

Procurations de vote :

Mandants : AS. ANDRIANTAVY, T. BIZE, P. BONNET, YM. DAHOUI, ML. DALPHIN, E. DUMONT, O. FAIVRE-PETITJEAN, Y. POUJET, F. PRESSE, K. ROCHDI, R. STHAL, M. ZEHAF (jusqu'au 0.1), A. BLESSEMAILLE (jusqu'au 1.1.1), D. PAINEAU, B. VOUGNON, M. DONEY, P. DUCHEZEAU, P. ROUTHIER

Mandataires : JS. LEUBA, E. MAILLOT, J. GROSERRIN, C. MICHEL, L. FAGAUT, G. CHALNOT, L. CROIZIER, M. LOYAT, A. POULIN, P. CURIE, C. THIEBAUT, S. WANLIN (jusqu'au 0.1), J. KRIEGER (jusqu'au 1.1.1), A. FELICE, F. GALLIOU, N. BODIN, C. LIME, Y. MAURICE

Délibération n°2019/004951

Rapport n°0.2 - Présentation des structures partenaires de GBM

Présentation des structures partenaires de GBM

Rapporteur : Jean-Louis FOUSSERET, Président

Commission : Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Résumé :

Chaque année depuis 2008, la Communauté urbaine Grand Besançon Métropole organise à l'automne un conseil dédié à la présentation des activités des principales structures partenaires du territoire grand-bisontin. En 2019, 17 structures sont sollicitées pour la séance du 17 octobre 2019.

Les structures partenaires invitées interviennent principalement dans 4 domaines :

- ◇ **En matière de services à la population et de grands équipements :**
 - ↳ le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)
 - ↳ le Conseil de Développement Participatif (CDP)
 - ↳ l'Association Mission Locale du bassin d'emploi de Besançon (MILO)
 - ↳ le Syndicat Mixte de l'Aérodrome de Besançon - La Vèze (SMABLV)
 - ↳ Grand Besançon Habitat (GBH)

- ◇ **En matière de développement économique :**
 - ↳ le Syndicat Mixte du Parc Scientifique et Industriel de Besançon (SM PSI)
 - ↳ la SEM sedia - aménagement et de promotion
 - ↳ la SEM aktya - immobilier d'entreprises du Grand Besançon
 - ↳ la Société Publique Locale (SPL) Territoire 25

- ◇ **En matière d'attractivité du territoire et d'environnement :**
 - ↳ le Syndicat mixte de Besançon et sa région pour le traitement des déchets (SYBERT)
 - ↳ le Syndicat Mixte du musée de plein air des Maisons Comtoises de Nancray (SMMC)
 - ↳ l'Association pour la surveillance de l'environnement atmosphérique en Bourgogne-Franche-Comté (ATMO Bourgogne Franche-Comté)
 - ↳ l'Office de Tourisme et des Congrès

- ◇ **En matière d'aménagement du territoire :**
 - ↳ le Pôle Métropolitain Centre Franche-Comté (PMCFc)
 - ↳ le Syndicat Mixte Lumière (SML)
 - ↳ le Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale (SMSCoT)
 - ↳ l'Agence d'urbanisme Besançon centre Franche-Comté (AUDAB)

Cette présentation de l'activité des partenaires de GBM constitue un moment démocratique important.

Elle permet de prendre toute la mesure des champs d'action et des réalisations auxquels contribuent les différents organismes concernés sur le territoire, en complément de l'exercice des politiques publiques qu'assurent les services du Grand Besançon.

Elle est aussi l'occasion de rappeler les niveaux des contributions financières du Grand Besançon dédiées à ces partenariats, avec l'obligation qui en résulte, pour les élus comme pour les services de la Communauté Urbaine (CU), non seulement d'évaluer précisément les réalisations permises ou favorisées par ces partenariats mais aussi de s'assurer de la rigueur démontrée dans l'utilisation des ressources publiques mobilisées.

La séance du 17 octobre 2019 est consacrée à la présentation de 17 structures partenaires majeurs de Grand Besançon Métropole, représentées par leur Président(e) :

- Mme Christine BOUQUIN, Présidente du SDIS, représentée par M. le Contrôleur Général Stéphane BEAUDOUX, en qualité de Directeur départemental,
- Mme Chantal BELIGAT et M. Albert DEPIERRE, Co-Présidents du CDP,
- Mme Sylvie WANLIN, Présidente de l'association Mission Locale du bassin de Besançon (MILO),
- M. Jean-Paul MICHAUD, Vice-Président du Syndicat mixte de l'aérodrome de Besançon - La Vèze (SMABLV) – Président : Jean-Louis FOUSSERET,
- M. Pascal CURIE, Président de Grand Besançon Habitat,
- M. Jean-Louis FOUSSERET, Président du Syndicat mixte du parc scientifique et industriel de Besançon (SMPSI),
- M. Vincent FUSTER, Président de sedia,
- M. Jean-Louis FOUSSERET, Président d'aktya,
- M. Denis LEROUX, Président de la SPL Territoire 25,
- Mme Catherine THIEBAUT, Présidente du SYBERT,
- M. Pierre CONTOZ, Président du Syndicat Mixte du Musée de Plein Air des Maisons Comtoises de Nancray, avec la directrice Virginie DUEDE-FERNANDEZ.
- Mme Catherine HERVIEU, Présidente d'ATMO Bourgogne Franche-Comté, représentée par M. Daniel HUOT, en qualité de Vice-Président,
- M. Didier SIKKINK, Président de l'Office de Tourisme et des Congrès
- M. Pascal CURIE, référent du Pôle métropolitain Centre Franche-Comté (PMFC) - Président : Jean-Louis FOUSSERET
- M. Jean-Louis FOUSSERET, Président du Syndicat mixte Lumière
- Mme Martine DONEY, Présidente du SMSCoT,
- Mme Catherine BARTHELET, Présidente de l'AUDAB,

Une présentation audio-vidéo par thème sera diffusée.

Un temps d'échanges et de débats permettra ensuite de donner la parole aux Président(e)s et représentant(e)s des structures et aux conseillers communautaires.

Le Conseil de Communauté prend connaissance des éléments relatifs aux structures partenaires de GBM.

Pour extrait conforme,

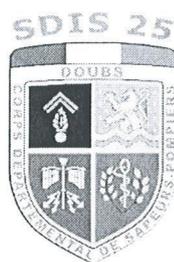
Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président



Services à la population et grands équipements

Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)



Rapporteur : Stéphane BEAUDOUX, Contrôleur Général et Directeur départemental du SDIS

Fiche signalétique au 31/12/2018

Statut : Etablissement public administratif (EPA)

Placé sous l'autorité :

- de la gouvernance territoriale (Conseil Départemental)
- de l'Etat (Préfet)

Présidente : Christine BOUQUIN, Présidente du Département du Doubs

Institutions membres :

- ◇ Département du Doubs
- ◇ Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole
- ◇ Autres communes et EPCI

Représentants de Grand Besançon Métropole au Conseil d'Administration :

Titulaires	Mandats	Suppléants
Fabrice TAILLARD	Vice-Président	
Christophe LIME		Anthony POULIN
Alain BLESSEMAILLE		Yoran DELARUE

Missions générales :

- ◇ Prévention, protection et lutte contre les incendies
- ◇ Prévention et évaluation des risques de sécurité civile
- ◇ Préparation des mesures de sauvegarde et organisation des moyens de secours
- ◇ Protection des personnes, des biens et de l'environnement
- ◇ Secours d'urgence et évacuation des victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes

Effectifs et administration :

Au niveau départemental :

- ◇ 400 sapeurs-pompiers professionnels
- ◇ 2600 sapeurs-pompiers volontaires
dont 187 personnels du service santé et de secours médical
- ◇ 102 personnels administratifs et techniques

Données financières 2018

Synthèse du compte administratif 2018 en K€ :

	Résultat de clôture 2017	CA 2018 en K€			Résultat de clôture 2018 (1)
		Dépenses	Recettes	Résultat	
Fonctionnement	+ 5 667	47 866	49 450	1 584	5 951
Investissement	+ 984	13 746	12 365	- 1 381	903
Total	+ 6 651	61 612	61 815	203	6 854

(1) Après virement de la section fonctionnement à la section investissement de 1,3 M€

Etat de la dette au 31/12/2018 : 32 140 K€

Le montant global des contributions des membres en 2018 s'élève à 45 960 K€

- Communes et EPCI : 20 632 K€
- Département : 25 742 K€

Flux financiers avec Grand Besançon Métropole :

GBM a versé une subvention de fonctionnement de 8 330 K€.

Activité et évènements majeurs 2018

Au niveau départemental, le SDIS s'appuie sur 71 centres d'incendie et de secours.

Le territoire du Grand Besançon est défendu par 337 sapeurs-pompiers volontaires et 160 sapeurs-pompiers professionnels.

Près de 392 jeunes sapeurs-pompiers, dont 65 sur le Grand Besançon, ont été formés pour devenir sapeurs-pompiers volontaires.

Les sapeurs-pompiers du Doubs protègent 539 465 habitants dans 573 communes.

En 2018, les interventions des personnels du SDIS se sont déclinées en :

Activité opérationnelle :

- le centre de traitement des appels d'urgence a géré en moyenne 557 appels/jour, soit + 5 % par rapport à 2017,
- les interventions atteignent une moyenne de 110 par jour (une toutes les 13 minutes), soit +8% par rapport à 2017. Pour le Grand Besançon : 15 188 interventions ont été recensées. 78 % des interventions concernent des aides à la personne, 7 % des incendies et 6 % des accidents de la circulation, soit plus de 34 000 victimes secourues.

Activité prévision : 43% des 13 351 points d'eau du département ont été contrôlés, 215 avis avant manifestations publiques ont été émis ;

Activité prévention : 512 visites de contrôles et 710 études de dossiers d'urbanisme ont été réalisées dans le cadre de la prévention des risques dans les établissements recevant du public.

Conseil de développement participatif (CDP)



Rapporteurs : Albert DEPIERRE, Co-Président du CDP

Fiche signalétique au 31/12/2018

Statut : Instance de démocratie participative

Co-Présidents : Chantal BELIGAT & Albert DEPIERRE

Institutions membres :

- ◇ Habitants du Grand Besançon
- ◇ Représentants d'acteurs locaux

M. Yves MAURICE est conseiller communautaire délégué à la démocratie participative et prend en charge le suivi des relations entre le CDP et le Grand Besançon.

Missions générales :

- ◇ Ecoute de la population et participation à l'animation du débat public
- ◇ Force de propositions pour l'amélioration des politiques publiques, la qualité de vie et le dynamisme de la Métropole

Effectifs et administration : 0,85 ETP (personnels GBM)

Données financières 2018

Le CDP ne dispose pas d'un budget propre

Activité et événements majeurs 2018

Le CDP est l'instance de démocratie participative de Grand Besançon Métropole. Il compte 60 membres habitants ou acteurs de Grand Besançon Métropole. Il permet ainsi d'apporter une expertise citoyenne sur les grands projets de la collectivité.

En 2018, le CDP, avec plus de 7 000 heures de bénévolat sur 3 ans, a contribué notamment à l'aboutissement du projet scientifique du Musée des Maisons Comtoises de Nancray (réflexions, rencontres, réunions-débats).

Il a continué d'apporter sa contribution sur les thèmes de la jeunesse et la vie étudiante (accès au premier logement), de la mobilité (se déplacer autrement) et de l'économie de proximité (circuits courts).

En 2019, le CDP travaille plus particulièrement sur le PCAET et sur le SCoT.

Association Mission Locale (MILO) du bassin d'emploi de Besançon



Rapporteur : Sylvie WANLIN, Présidente de la MILO

Fiche signalétique au 31/12/2018

Statut : Association Loi 1901

Présidente : Sylvie WANLIN, élue Grand Besançon Métropole

Institutions membres :

- ◇ Associations
- ◇ Centre d'Information et d'Orientation de Besançon
- ◇ Centre Régional d'Information Jeunesse
- ◇ Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole
- ◇ Communauté de Communes Loue - Lison
- ◇ Département du Doubs
- ◇ DIRECCTE UT 25
- ◇ Partenaires sociaux (CFDT, CGT, MEDEF)
- ◇ Région Bourgogne Franche-Comté

Représentants de Grand Besançon Métropole au Conseil d'Administration :

Membres	Mandats
Alain BLESSEMAILLE	
Claudine CAULET	
Guerric CHALNOT	
Pascal CURIE	
Marcel FELT	
Jacques KRIEGER	
Anne OLSZAK	
Claude PREIONI	
Fabrice TAILLARD	
Sylvie WANLIN	Présidente

Missions générales :

- ◇ Informer, orienter, accompagner les jeunes en construisant, avec eux, leur parcours personnalisé vers l'emploi et l'autonomie,
- ◇ Apporter un appui dans la recherche d'emploi ainsi que dans les démarches d'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits, à la citoyenneté...

Effectifs et administration : 36 ETP (dont 2 personnes mises à disposition).

Liens juridico-financiers avec Grand Besançon Métropole :

- ◇ Convention annuelle de financement
- ◇ Convention annuelle locaux rue MIDOL.

Données financières 2018

Synthèse des états financiers 2018 en K€ :

ACTIF en K€	31/12/2018	PASSIF en K€	31/12/2018
Actif immobilisé	78	Fonds propres	335
Stocks	0	Provisions	167
Créances	313	Emprunts	0
Liquidités	611	Dettes d'exploitation	500
TOTAL Actif	1 002	TOTAL Passif	1 002
produits en K€	31/12/2018	charges en K€	31/12/2018
Subventions et cotisations	1 795	achats	329
Reprise amort et prov°	35	impôts et charges de personnel	1 483
autres produits	63	dot° amort et prov°	32
		autres charges	98
total produits	1 894	Total charges	1 942
Resultat net	-48		

Flux financiers avec Grand Besançon Métropole :

- GBM a versé 192 K€ de subvention de fonctionnement,
- Au titre du Contrat de ville : subvention de 4 K€

Activité et évènements majeurs 2018

Les évènements marquants de 2018 pour la Mission Locale ont été :

- ◇ La fin des contrats aidés, et leur remplacement par le Parcours Emploi Compétences (PEC), ce qui a révolutionné l'offre de services de la MILO. Les PEC ne concernent pas uniquement les jeunes, et 33 PEC ont été conduits au lieu d'une centaine de CUI-CAE et 140 EAV en 2017,
- ◇ Implantation d'une Ecole de la 2^{ème} chance à Besançon,
- ◇ Mise en place de la « gazette de la MILO »,
- ◇ La MILO est également devenue plateforme d'intermédiation service civique, dans le cadre de l'agrément national porté par l'Union Nationale des Mission Locales.

L'objectif de la Mission Locale est d'accompagner les jeunes de 16-25 ans à tous les stades : repérage, accueil, information, formation, accompagnement vers l'emploi, et d'impliquer les entreprises à chaque étape de ce parcours.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) est le cadre contractuel privilégié par la MILO. Le dispositif de la « Garantie Jeunes » s'est renforcé et l'Etat a annoncé une surveillance rigoureuse (« stratégie pluriannuelle 2019-2020 de performance des Missions Locales »).

En 2018, la MILO est en contact avec 3 540 jeunes, et 436 acteurs économiques.

Elle a mené 12 649 entretiens individuels, ce qui a permis à :

- 302 jeunes de bénéficier d'une formation,
- 999 jeunes d'entrer en emploi,
- 1269 jeunes d'entrer dans un dispositif, dont 218 en « Garantie Jeunes ».

Syndicat Mixte de l'Aérodrome de Besançon – La Vèze (SMABLV)

Rapporteur : Jean-Paul MICHAUD, Vice-Président du SMABLV

Fiche signalétique au 31/12/2018

Statut : Syndicat Mixte

Président : Jean-Louis FOUSSERET, Président de Grand Besançon Métropole

Institutions membres :

- ◇ Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs
- ◇ Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole
- ◇ Région Bourgogne Franche-Comté
- ◇ Département du Doubs

Représentants de Grand Besançon Métropole au Comité Syndical :

Titulaires	Mandats	Suppléants
Jean-Michel CAYUELA		Gabriel BAULIEU
Catherine CUINET		Martine DONEY
Jean-Louis FOUSSERET	Président	Cédric LINDECKER
Jean-Paul MICHAUD		Thérèse ROBERT
Thierry MORTON		Daniel HUOT

Mission générale :

- ◇ Gestion et pérennisation de l'infrastructure aéroportuaire, permettant la pratique et le développement de l'aviation professionnelle et de loisirs, dans des conditions de sécurité et de services répondant aux normes en vigueur

Effectifs et administration :

- ◇ 2 ETP mis à disposition par GBM (6 agents)
- ◇ 3 ETP sur le site de l'aérodrome (1,5 SSLIA et 1,5 AFIS), et un vacataire à temps partiel

Liens juridico- financiers avec Grand Besançon Métropole

- ◇ Convention de services communs 2016-2018
- ◇ Reprise en régie par GBM de la gestion de l'aérodrome depuis le 01/01/2015

Données financières 2018

Synthèse du compte administratif 2018 en K€ :

	Résultat de clôture 2017	CA 2018 en K€			Résultat de clôture 2018
		Dépenses	Recettes	Résultat	
Fonctionnement	+ 54	728	659	-69	-15
Investissement	+ 92	109	108	-1	91
Total	+ 146	837	767	-70	76

Etat de la dette au 31/12/2018 : 951 K€

Flux financiers avec Grand Besançon Métropole :

- Le SMLAV a remboursé 127 K€ à Grand Besançon Métropole au titre de la convention des services communs,
- GBM a versé 138 K€ au titre de la contribution 2018.

Activité et évènements majeurs 2018

L'aérodrome s'étend sur 75 hectares entre La Vèze, Morre et Saône.

Il est prestataire de services de navigation aérienne agréé par la DGAC.

Il a accueilli près de 17 000 mouvements civils et militaires annuels, et près de 29 000 passagers : décollage / atterrissage, ravitaillement et garage des avions.

En 2018, le M. le Préfet, par arrêté en date du 14 novembre, a acté l'adhésion de la Région Bourgogne Franche-Comté au SMABLAV.

La commune de SAONE a réalisé d'importants déboisements afin de se conformer aux dispositions du plan de servitudes aéronautiques promulgué en février 2017.

Grand Besançon Habitat

grandBesançon

Rapporteur : Pascal CURIE, Président de GBH

Fiche signalétique au 31/12/2018

Statut : Office Public-de l'Habitat

Président : Pascal CURIE, élu Grand Besançon Métropole

Institutions membres du conseil d'administration :

- ◇ Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole
- ◇ Caisse d'Allocations Familiales du Doubs
- ◇ Union Départementale des Associations Familiales – Doubs
- ◇ Collecteurs de la participation des employeurs à l'effort de construction
- ◇ Associations d'insertion ou de logement des personnes défavorisées
- ◇ Associations représentant les locataires

Ainsi que des personnes qualifiées avec voix délibératives (Caisse des Dépôts et Consignations, ADIL 25, élus de Saint Vit et Montferrand le Château...).

Représentants de Grand Besançon Métropole au Conseil d'Administration :

Membres	Mandats
Frederic ALLEMANN	
Pascal CURIE	Président
Danièle POISSENOT	
Karima ROCHDI	
Robert STEPOURJINE	
Gérard VAN HELLE	

Missions générales :

- ◇ Gestion / entretien d'un parc de logements sociaux
- ◇ Services aux locataires
- ◇ Construction/acquisition/réhabilitation d'ensembles immobiliers
- ◇ Contribution à la sauvegarde des quartiers anciens
- ◇ Concourir aux politiques publiques de l'Habitat

Effectifs et administration : 117 personnes, dont 59 agents de la Fonction Publique Territoriale

Liens juridico-financiers avec Grand Besançon Métropole :

- ◇ Grand Besançon Métropole est l'EPCI de rattachement de l'OPH.
- ◇ Des liens opérationnels existent en matière d'Habitat (service Habitat de GBM), de financements (subvention de droit public, garantie d'emprunts), et d'engagements partagés (NPNRU par exemple).

Données financières 2018

Synthèse des états financiers 2018 en K€ :

ACTIF en K€	31/12/2018	PASSIF en K€	31/12/2018
Actif Immobilisé	172 691	Total fonds propres	71 057
Stocks d'en-cours		Provisions	2 064
Créances	8 437	Emprunts	118 884
Liquidités	19 387	Autres dettes	8 510
TOTAL Actif net	200 515	TOTAL Passif	200 515
produits en K€	31/12/2018	charges en K€	31/12/2018
chiffre d'affaires	20 148	prestations externes	5 224
reprises amort et prov ^o	689	impôts et frais de personnel	7 497
autres produits	5 893	dot ^o amort et prov ^o	6 563
		autres charges & intérêt emprunt	4 439
total produits	26 731	total charges	23 723
Résultat Net	3 008		

Flux financiers avec Grand Besançon Métropole :

GBM a versé :

- 408 K€ de subventions (construction / rénovation)
- 57 K€ de subventions pour le dispositif tranquillité résidentielle

En-cours des emprunts garantis par Grand Besançon Métropole au 31/12/2018 : 36 960 K€

Activité et évènements majeurs 2018

GBH gère un parc de 5 431 logements locatifs (dont 95,2% sur le territoire de Besançon) et 561 équivalents logements (foyers, résidences), 75 locaux commerciaux et professionnels, 1 710 garages et parkings.

36 logements locatifs sociaux et 31 logements locatifs collectifs ont été livrés en 2018 (Montferrand le Château et Besançon).

L'année 2018 est marquée, dans le cadre du protocole de préfiguration du NPNRU Grette-Planoise, par le prolongement des relogements et des démolitions sur le site Brûlard.

GBH a signé avec Grand Besançon Métropole la convention de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP), et coordonne le dispositif de tranquillité résidentielle en soirée.

En 2018, en respect des obligations de la loi ELAN d'ici au 1^{er} janvier 2021, GBH s'est engagé dans une réflexion visant à un regroupement avec un ou d'autres organismes de logement social.

Développement économique

Syndicat Mixte du Parc Scientifique et Industriel de Besançon (SMPSI)



Rapporteur : Jean-Louis FOUSSERET, Président du SMPSI

Fiche signalétique au 31/12/2018

Statut : Syndicat Mixte

Président : Jean-Louis FOUSSERET, Président Grand Besançon Métropole

Institutions membres :

- ◇ Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs
- ◇ Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole
- ◇ Région Bourgogne Franche-Comté

Représentants de Grand Besançon Métropole au Comité Syndical :

Titulaires	Mandats	Suppléants
Gabriel BAULIEU		Karima ROCHDI
Alain BLESSEMAILLE		Françoise PRESSE
Pascal CURIE		Serge RUTKOWSKI
Marcel FELT		Martine DONEY
Jean-Louis FOUSSERET	Président	Michel LOYAT
Bernard GAVIGNET		Hugues TRUDET
Jean-Paul MICHAUD		Daniel HUOT
Dominique SCHAUSS		Elsa MAILLOT

Missions générales :

- ◇ Aménagement des parcs d'innovation Temis et Témis Santé : production de solutions d'accueil en lien direct avec les centres de recherche (FEMTO) et de formation (ENSMM, UFC) pour les entreprises microtechniques de haute technologie
- ◇ Promotion du territoire et des compétences régionales : développement des courants d'affaires, attraction de nouveaux investisseurs
- ◇ Soutien à l'innovation : valorisation des résultats de la recherche, actions en faveur de l'émergence de nouvelles activités de pointe, de nouveaux emplois et débouchés (recherche, incubateur, pépinière)

Effectifs et administration : 1.7 ETP mis à disposition par GBM (2 agents)

Liens juridico-financiers avec Grand Besançon Métropole :

- ◇ Convention de mise en commun de moyens 2018-2020

Données financières 2018

Synthèse du compte administratif 2018 en K€ :

	Résultat de clôture 2017	CA 2018 en K€			Résultat de clôture 2018
		Dépenses	Recettes	Résultat	
Fonctionnement	+ 49	252	254	2	+ 51
Investissement	+ 717	5 550	5 565	15	+ 732
Total	+ 766	5 802	5 819	17	+ 783

Etat de la dette au 31/12/2018 : néant

Bilan des avances Sedia / SM PSI / Grand Besançon Métropole :

A fin 2018, Sedia doit rembourser 3 753 K€ d'avances au SMPSI, et le SMPSI doit rembourser 3 753 K€ d'avances à GBM.

Flux financiers avec Grand Besançon Métropole :

Grand Besançon Métropole a versé :

- 149 K€ en contribution de fonctionnement
- 39 K€ en contribution d'investissement
- 328 K€ en avances sur investissement

LE SMPSI a remboursé 5 108 K€ d'avances sur investissement à GBM.

GBM a également encaissé 95 K€ au titre des loyers d'occupation de locaux par le SMPSI et la mise à disposition de personnel.

Activité et évènements majeurs 2018

Le SMPSI a confié l'aménagement de la ZAC de TEMIS à Sedia pour un montant total d'environ 45 M€ HT, actualisé à 43 915 K€ HT au 31/12/2018.

La contribution totale du SM PSI à l'opération est estimée à 15 855 K€ soit 36,1 % du coût total.

Etat d'avancement et perspectives 2019 :

Sur TEMIS : Sur 35 ha viabilisés, 20,5 ont été cédés. Cela a permis de développer plus de 125 000 m² de bâtiments industriels, tertiaires ou de recherche...

Les chantiers achevés ou en cours sur 2018-2019 concernent :

- Les sociétés : SONAXIS, LOSANGE, AUDEMARS-PIGUET, CISTEO, TQS
- Le programme porté par TEMIS : INNOTECH...

Temis Innovation-Maison des Microtechniques comptait 23 entreprises en son sein fin 2018 pour près de 180 emplois. En 2018/2019, les sociétés ARCHEON, BIOMNIGENE, PIXEE s'y sont installées

A fin 2018 (dernières données disponibles), la technopole comptait 121 entreprises ou établissements actifs (hors SCI) pour environ 2 560 personnes.

Sur TEMIS Santé : Sur 11 ha dédiés aux activités de santé, 3,5 ont été cédés et 2,6 sont en cours d'acquisition pour environ 16 000 m² SDP à venir. La totalité des surfaces proposées a trouvé preneur.

Le centre BIO INNOVATION, avec ses 4300 m² de SDP offrira 2300 m² de solutions d'implantation aux entreprises et centres de recherche relevant des dispositifs médicaux et des Biothérapies lien avec la (FRENCH TECH).

Fin 2018, TEMIS Santé comptait 43 entreprises ou établissements actifs pour environ 1 100 personnes.

Perspectives au 15/09/2019 :

TEMIS microtechniques: 12 ha font l'objet d'étude de faisabilité avant cession, pour un potentiel immobilier de 39 000 m² SDP et 800 emplois concernés

TEMIS Santé: 7500 m² de cession foncière pour 4 300 m² de SDP

Au global: près de 13 ha font l'objet d'étude de faisabilité avant cession, pour un potentiel immobilier d'env 46 000 m² SD et 1000 emplois concernés

Sedia

Rapporteur : Vincent FUSTER, Président de sedia

Fiche signalétique au 31/12/2018



Statut : Société Anonyme d'Economie Mixte

Président Directeur Général : Vincent FUSTER

Actionnaires :

- ◇ Département du Doubs
- ◇ Pays de Montbéliard Agglomération
- ◇ Ville de Montbéliard
- ◇ Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole
- ◇ Ville de Besançon
- ◇ Département du Jura, de Haute-Saône,
- ◇ Com Agglo Grand Dole, Com. Agglo de Vesoul
- ◇ Villes de Lons le Saunier, Saint Claude, Moisse, Gray, d'Héricourt, Breurey-les-Favernay, Lure, Voray-sur-l'Ognon
- ◇ Caisse d'Epargne Bourgogne Franche-Comté
- ◇ Caisse des Dépôts et Consignations
- ◇ Crédit Agricole de Franche-Comté
- ◇ Dexia crédit local
- ◇ Crédit coopératif
- ◇ Chambres de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs, du Jura, et de Haute-Saône
- ◇ OPH du Jura
- ◇ 1 personne physique

Représentants de Grand Besançon Métropole au Conseil d'Administration :

Membres	Mandats
Alain BLESSEMAILLE	

Missions générales :

- ◇ Aménagement du territoire
- ◇ Construction d'équipements publics
- ◇ Réhabilitation et aménagement de quartiers d'habitat
- ◇ Réalisation et aménagement de zones d'activités
- ◇ Promotion immobilière
- ◇ Prestations administratives et commerciales auprès des Entreprises Publiques Locales liées

Capital social : 9 856 K€

Effectifs :

- ◇ 60,8 ETP après la fusion, soit 64 personnes, directement ou via le GIE Novéa (mutualisation avec d'autres structures partenaires).

Liens juridico-financiers avec Grand Besançon Métropole :

- ◇ GBM détient 5,71% du capital social de sedia
- ◇ Une augmentation de capital initiée en 2018 et entérinée en 2019 portera la part de GBM à 7.09% par rééquilibrage avec les parts de la Ville de Besançon

Données financières 2018

Synthèse des états financiers 2018 en K€ :

ACTIF - en K€	31/12/2018	PASSIF - en K€	31/12/2018
Actif Immobilisé	17 322	Fonds propres	11 076
Stocks	40 169	Provisions	5 455
Créances	54 625	Emprunts	27 905
Liquidités	21 150	Dettes	88 830
TOTAL Actif net	133 266	TOTAL Passif	133 266
Produits en K€	31/12/2018	Charges en K€	31/12/2018
chiffre d'affaires	5 660	achats	1 091
reprises amort et prov ^p	1 454	impôt et charges de personnel	4 508
		dot ^p amort et prov ^p	1 401
autres produits	459	autres charges	369
total produits	7 573	total charges	7 369
Résultat net	204		

Flux financiers avec Grand Besançon Métropole :

Versement par GBM au titre des opérations de concession (2 091 K€), des frais de mission d'AMO (187 K€), du FIE pour les entreprises (32K€), et de rachat d'ouvrages (212 K€).

En-cours des emprunts garantis par Grand Besançon Métropole au 31/12/2018 : 1 175 K€

Activité et événements majeurs 2018

En 2018, le niveau d'engagement connaît une forte hausse, en particulier du fait des projets Viotte (Besançon), Wallach (Mulhouse), Les Hexagones (Montbéliard), BIO INNOVATION (Besançon) ou différentes opérations de logement (Le Coligny et Utopia à Besançon, Le clos du lavoir au Pin, les Epenottes à Serre les Sapins).

Principales opérations en cours avec Grand Besançon Métropole :

- ZAC Nouvelle Ere aux Auxons : concession d'aménagement (CRAC 2017 – bilan prévisionnel de l'opération = 10 282 K€)
- Intervention sur certains programmes immobiliers des zones Témis et Témis santé : Bio-Innovation, INNOTECH
- ZAC Hauts du Chazal : concession d'aménagement GBM-Ville de Besançon (CRAC 2017 – bilan prévisionnel de l'opération = 49 160 K€)

Rappel : par ailleurs, sedia est concessionnaire de la ZAC Témis pour le syndicat mixte SMPSI que GBM finance à 83 %.



Rapporteur : Jean-Louis FOUSSERET, Président d'aktya

Fiche signalétique au 31/12/2018

Statut : Société Anonyme d'Economie Mixte

Président Directeur Général : Jean-Louis FOUSSERET, Président Grand Besançon Métropole

Actionnaires :

- ◇ Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole
- ◇ Région Bourgogne Franche-Comté
- ◇ Ville de Besançon
- ◇ Caisse d'Épargne Bourgogne Franche-Comté
- ◇ Caisse des Dépôts et Consignations
- ◇ Crédit Agricole de Franche-Comté
- ◇ Personne qualifiée

Représentants de Grand Besançon Métropole au Conseil d'Administration :

Membres	Mandats
Gabriel BAULIEU	
Alain BLESSEMAILLE	
Marcel FELT	
Jean-Louis FOUSSERET	Président du CA

Mission générale :

- ◇ Construction, réhabilitation, rénovation, gestion et location d'immobilier d'entreprises industriel, tertiaire et commercial.

Effectifs et administration:

- ◇ Recours aux effectifs sedia et GIE Novéa (mutualisation avec d'autres structures partenaires)
- ◇ Prestation de sedia pour l'administration générale, le développement, la communication, la gestion locative opérationnelle, administrative et comptable (convention).

Capital social : 17 596 K€

Liens juridico-financiers avec Grand Besançon Métropole :

- ◇ GBM détient 40,60% du capital d'aktya

Données financières 2018

Synthèse des états financiers 2018 en K€ :

ACTIF en K€	31/12/2018	PASSIF en K€	31/12/2018
Actif immobilisé	59 840	Fonds propres	22 423
Stocks	2 097	Provisions	1 484
Créances	2 197	Emprunts	42 838
Liquidités	5 621	Dettes d'exploitation	3 010
TOTAL Actif net	69 755	TOTAL Passif	69 755
produits en K€	31/12/2018	charges en K€	31/12/2018
chiffre d'affaires	7 912	achats	2 268
Reprise amort et prov°	656	impôts et charges de personnel	770
autres produits	259	dot° amort et prov°	4 151
		autres charges	1 838
produits exceptionnels	2 615	charges exceptionnelles	1 557
total produits	11 440	Total charges	10 584
Resultat net	856		

Flux financiers avec Grand Besançon Métropole :

- versement par GBM de loyers (306 K€), d'une subvention d'investissement (192 K€) et de FIE pour les entreprises (96 K€),
- encaissement par GBM de dividendes (28 K€) et des redevances de l'Espace Industriel et Artisanal (45 K€).

En-cours des emprunts garantis par Grand Besançon Métropole au 31/12/2018 : 15 321 K€

Activité et évènements majeurs 2018

Aktya a vu la sortie définitive du Département du Doubs de son actionnariat (rachat des parts par la Région Bourgogne Franche-Comté), en application de la loi Notre.

L'activité opérationnelle d'aktya se mesure notamment à son patrimoine et à son chiffre d'affaires. En 2018, la société gère environ 45 sites, soit 67 956 m² d'immeubles industriels, tertiaires ou commerciaux.

Principales opérations en cours avec Grand Besançon Métropole :

- Immeuble 10 rue Picasso : Access Code School + Fab-Lab + centre d'affaires de quartier
- Immeuble Le Signal aux Auxons : aménagement centre d'affaires
- Intervention sur les zones Témis et Témis santé : BIO INNOVATION, Innotech, Usitech
- Villages d'entreprises sur les zones Témis et Nouvelle Ere

Société Publique Locale (SPL) Territoire 25



Territoire 25

Rapporteur : Denis LEROUX, Président de la SPL Territoire 25

Fiche signalétique au 31/12/2018

Statut : Société Publique Locale

Président : Denis LEROUX (élu Département du Doubs)

Actionnaires :

- ◇ Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole
- ◇ Département du Doubs
- ◇ Pays de Montbéliard Agglomération
- ◇ Ville de Besançon
- ◇ Ville de Montbéliard
- ◇ Communes de Sochaux, Dampierre les Bois, Ornans, Pontarlier, Morteau

Représentants de Grand Besançon Métropole au Conseil d'Administration :

Membres	Mandats
Alain BLESSEMAILLE	

Missions générales :

- ◇ Opérations d'aménagement foncier
- ◇ Réhabilitation de quartiers existants
- ◇ Construction d'immeubles
- ◇ Opérations liées au transport en commun, à la mobilité et au stationnement
- ◇ Construction d'équipements et d'ouvrages nécessaires au développement du territoire

Effectifs et administration:

- ◇ 8,22 ETP (contrats de travail partagés avec sedia) et recours aux effectifs du GIE Novea (mutualisation avec des structures partenaires),
- ◇ Prestation de sedia pour l'administration générale, le développement, la communication, la gestion locative opérationnelle, administrative et comptable (convention).

Capital social : 2 028 K€

Liens juridico-financiers avec Grand Besançon Métropole :

- ◇ GBM détient 24,86 % du capital de Territoire 25,
- ◇ En respect des dispositions réglementaires des SPL (principe du « in house »), Territoire 25 travaille uniquement pour ses actionnaires et sur leur territoire.

Données financières 2018

Synthèse des états financiers 2018 :

ACTIF en K€	31/12/2018	PASSIF en K€	31/12/2018
Actif immobilisé	441	Fonds propres	2 021
Stocks	11 179	Provisions	5 200
Créances	10 204	Emprunts	18 061
Liquidités	8 644	Dettes d'exploitation	5 186
TOTAL Actif net	30 468	TOTAL Passif	30 468
produits en K€	31/12/2018	charges en K€	31/12/2018
chiffre d'affaires	832	achats	119
Reprise amort et prov ^p		impôts et charges de personnel	688
autres produits	13	dot ^o amort et prov ^p	
		autres charges	7
total produits	845	Total charges	814
Resultat net	31		

Flux financiers avec Grand Besançon Métropole :

- GBM a souscrit à l'augmentation de capital sollicitée par Territoire 25
- Versements de GBM sur concessions et études 467 K€

En-cours des emprunts garantis par GBM 31/12/2018 : néant

Activité et évènements majeurs 2018

Territoire 25 a entériné l'augmentation de son capital social qui est désormais de 2 028 K€.

Des contrats de concession importants (Les Vaites, Les Marnières, Pôle Viotte, site PSA Sochaux) sont entrés en phase opérationnelle en 2017 et se poursuivent.

Principales opérations en cours avec le Grand Besançon :

- ZAC des Marnières : concession d'aménagement (CRAC 2017 – bilan prévisionnel de l'opération = 16 550 K€),
- Aménagement des parcs AIBO : mission d'AMO,
- Le Signal : aménagement intérieur du centre d'affaires (convention de mandat),
- La City : étude de requalification du site.

Attractivité du territoire et environnement

Syndicat mixte de Besançon et sa région pour le traitement des déchets (SYBERT)



Rapporteur : Catherine THIEBAUT, Présidente du SYBERT

Fiche signalétique au 31/12/2018

Statut : Syndicat Mixte à Vocation Unique

Présidente : Catherine THIEBAUT, élue Grand Besançon Métropole

Institutions membres :

- ◇ Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole
- ◇ Communauté de Communes d'Amancey - Loue - Lison (CCLL)
- ◇ Communauté de Communes du Val Marnaysien (CCVM)

Représentants de Grand Besançon Métropole au Comité Syndical : Voir page suivante

Missions générales :

Le SYBERT est compétent pour :

- le traitement des déchets ménagers et assimilés, la mise en décharge des déchets ultimes ainsi que les opérations de transport, de tri, de recyclage ou de stockage qui s'y rapportent,
- les déchetteries (gestion des hauts et des bas quais),
- la prévention, y compris la gestion des ressourceries et le compostage local,
- le transfert des déchets (gestion des hauts et bas de quais).

Effectifs et administration : 62 agents mis à disposition par Grand Besançon Métropole,

Liens juridico-financiers avec Grand Besançon Métropole :

- ◇ Convention de services communs avec GBM 2017-2021.

Représentants du Grand Besançon au 31/12/2018

Titulaires	Mandats	Suppléants
Frédéric ALLEMANN		Guerric CHALNOT
Anne-Sophie ANDRIANTAVY		Myriam EL YASSA
André AVIS		Pierre CONTOZ
Catherine BARTHELET		Bernard VOUGNON
Jean-Noël BESANCON		Philippe BELUCHE
Thibaut BIZE	Vice-Président	Clément DELBENDE
Jean-Marc BOUSSET	Vice-Président	Gilbert GAVIGNET
Jacques CANAL		Yves GUYEN
Claudine CAULET	Vice-Présidente	Françoise PRESSE
Cyril DEVESA		Anthony POULIN
Pascal DUCHEZEAU	Vice-Président	Daniel CUCHE
Béatrice FALCINELLA		Marie ZEHAF
Alain FELICE		Julie BAVEREL
Vincent FIETIER		Roger BOROWIK
Françoise GALLIOU	Vice-Présidente	Daniel PARIS
Denis JACQUIN		Bertrand ASTRIC
Thomas JAVAUX	Vice-Président	Patrick CORNE
Frank LAIDIE		Martine DONEY
Olivier LEGAIN		Claude PREIONI
Michel LETHIER		Jean-Paul MICHAUD
Cédric LINDECKER		Yoran DELARUE
François LOPEZ	Membre du Bureau	Anne OLZACK
Christian MAGNIN-FEYSOT		Alain LORIGUET
Elsa MAILLOT		Emile BRIOT
Yves MAURICE		Jean-Claude ZEISSER
Philippe MOUGIN		Julien ACARD
Yannick POUJET	Membre du Bureau	Carine MICHEL
Serge RUTKOWSKI		Jean-Yves PRALON
Rémi STHAL		Sorour BARATI-AYMONIER
Fabrice TAILLARD		Alain BLESSEMAILLE
Catherine THIEBAUT	Présidente	Eric ALAUZET
Anne VIGNOT		Rosa REBRAB
Gérard VAN HELLE		Sylvie WANLIN

Données financières 2018

Synthèse du compte administratif 2018 en K€ :

	Résultat de clôture 2017	CA 2018 en K€			Résultat de clôture 2018
		Dépenses	Recettes	Résultat	
Fonctionnement	950	23 358	22 600	- 758	+ 192
Investissement	404	10 136	15 863	5 727	6 131
Total	1 354	33 494	38 463	4 969	6 323

Etat de la dette au 31/12/2018 : 22 392 K€

Flux financiers avec Grand Besançon Métropole (d'après la comptabilité du SYBERT) :

- GBM a versé 11 609 K€ au SYBERT au titre du financement du traitement des déchets (déchetteries, tri, compostage, incinération...) et du fonctionnement général et transversal de l'administration du SYBERT.
- Le SYBERT a versé 5 911 K€ à GBM au titre de la convention de services communs 2^{ème} semestre 2017, de l'année 2018 et des reversements au titre du contrat unique CITEO).

Activité et évènements majeurs 2018

Le SYBERT couvre 167 communes, 225 000 habitants et 1 200 km².

Cela représente 105 045 tonnes de déchets traitées (102 615 en 2017), dont :

- 32 141 tonnes au titre des ordures ménagères collectées
- 48 755 tonnes via les déchetteries
- 15 718 tonnes pour la collecte sélective papier emballage
- 8 431 tonnes pour la collecte sélective verre

Le taux de valorisation matière atteint 58% en 2018 (l'objectif loi Transition Energétique 2025 = 65%)

Outre le travail au quotidien, les actions phares de 2018 sont :

- Organisation d'un forum d'une journée avec les opérateurs et entreprises de traitement des déchets
- Montée en sensibilisation à l'utilisation des couches lavables
- Développement du service des chalets de compostages
- Renforcement de la politique Qualité/Sécurité/Environnement, notamment au sein des déchetteries
- Poursuite du développement de la filière agricole des déchets verts par co-compostage : environ 25 agriculteurs engagés
- Ouverture de deux nouvelles plates-formes de déchets verts en déchetterie
- Fin des travaux de mise aux normes des déchetteries
- Développement des portiques de collecte pour tri des polystyrènes

Le SYBERT poursuit ses campagnes de communication à destination du grand public, des scolaires, des entreprises, avec des objectifs de réduction, gestion et traitement des déchets ambitieux pour notre territoire.

Syndicat mixte du musée de plein air des maisons comtoises de Nancray



Rapporteur : Pierre CONTOZ, Président du SM du Musée de Nancray

Fiche signalétique au 31/12/2018

Statut : Syndicat Mixte

Président : Pierre CONTOZ, élu Grand Besançon Métropole

Institutions membres :

- ◇ Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole
- ◇ Département du Doubs

Représentants de Grand Besançon Métropole au Comité Syndical :

Titulaires	Mandats	Suppléants
Pierre CONTOZ	Président	Yoran DELARUE
Pascal CURIE		Elsa MAILLOT
Vincent FIETIER	Secrétaire	Christophe LIME
Daniel HUOT		Thierry MORTON
Jean-Yves PRALON		Martine DONEY
Thérèse ROBERT		Claude PREIONI

Mission générale :

- ◇ Aménagement, entretien, gestion et développement du musée, notamment par la conservation et l'acquisition de collections, la présentation des collections au public, la gestion de l'exploitation du musée, de la boutique et de la cafétéria et l'animation (ateliers, manifestations événementielles...)

Effectifs et administration : 43 salariés, soit 24.09 ETP.

Liens avec Grand Besançon Métropole :

- ◇ GBM est signataire des statuts du Syndicat mixte, et verse à ce titre une contribution

Données financières 2018

Synthèse du compte administratif 2018 (budget principal) en K€ :

	Résultat de clôture 2017	CA 2018 en K€			Résultat de clôture 2018
		Dépenses	Recettes	Résultat	
Fonctionnement	325	1 171	1 157	- 14	311
Investissement	21	118	136	18	39
Total	346	1 289	1 293	4	350

Etat de la dette au 31/12/2018 : 16 K€

Flux financiers avec Grand Besançon Métropole :

- 360 K€ en contribution de fonctionnement
- 31 K€ en contribution d'investissement

Activité et évènements majeurs 2018

Le Musée a accueilli 43 923 visiteurs en 2018 soit une fréquentation en augmentation de 5.78 % par rapport à 2017.

L'originalité et la notoriété du musée sont dues à la richesse et à la diversité de ses collections et de sa programmation culturelle. Tous les jours, une dizaine d'animations sont proposées, basées sur les thématiques de l'environnement, des savoir-faire, de l'histoire, de l'alimentation, de l'économie domestique.

Le Musée a également présenté en 2018 :

- La 3^{ème} édition de « Paper is not dead », exposition dans et hors les murs autour de créations en papier, labellisée « le musée sort des murs » par Mme Nyssen, Ministre de la Culture,
- Une exposition de lithographies de P. Bichet et deux expositions de photographes émergents.

Un visiteur sur 5 vient pour un évènement. En 2018, trois évènements majeurs : Sorcières, la Fête de la musique et les 30 ans du Musée ont attiré 8 518 visiteurs, résidant à 52% dans le Grand Besançon. Le Musée a également accueilli 8 000 scolaires pour des visites et ateliers pédagogiques.

Association pour la surveillance de l'environnement atmosphérique en Bourgogne Franche-Comté (ATMO BFC)



Rapporteur : Daniel HUOT, Vice-Président d'ATMO BFC

Fiche signalétique au 31/12/2018

Statut : Association Loi 1901

Présidente : Catherine HERVIEU, élue Dijon Métropole

Institutions membres :

- ◇ Collectivités (dont Grand Besançon Métropole)
- ◇ Région Bourgogne Franche-Comté
- ◇ Etat
- ◇ Industriels
- ◇ Organismes qualifiés

Représentant de Grand Besançon Métropole au Conseil d'Administration :

Membres	Mandats
Daniel HUOT	Vice-Président

Missions générales :

- ◇ Air ambiant : surveillance, prévision et information,
- ◇ Pollens : surveillance et information,
- ◇ Air intérieur : évaluation et recherche de sources,
- ◇ Climat Air Energie : production de données communales et accompagnement des territoires OPTÉER.

Effectifs et administration : 24 collaborateurs et 3 agents de Grand Besançon Métropole.

Liens avec Grand Besançon Métropole :

- ◇ Convention triennale 2018-2021.

Données financières 2018

Synthèse des comptes annuels 2018 en K€ :

ACTIF en K€	31/12/2018	PASSIF en K€	31/12/2018
Actif immobilisé	1 852	Fonds propres	3 796
Stocks	74	Provisions	0
Créances	597	Emprunts	0
Liquidités	1 858	Dettes	584
TOTAL Actif net	4 380	TOTAL Passif	4 380
Produits en K€	31/12/2018	Charges en K€	31/12/2018
Subventions et TGAP	2 480	achats	989
Reprise amort et prov ^o	47	impôts et charges de personnel	1 424
autres produits	486	dot ^o amort et prov ^o	394
		autres charges	163
total produits	3 014	Total charges	2 970
Resultat net	43		

La convention triennale prévoit une subvention et la mise à disposition (refacturée) de 3 agents de GBM à l'association.

Flux financiers avec Grand Besançon Métropole :

- GBM a versé 189 K€ de subventions et 0,5 K€ de cotisation
- GBM a facturé 152 K€ de mise à disposition de personnel.

Activité et évènements majeurs 2018

- Installation du siège régional dans les locaux du 37 rue Battant à Besançon ;
- Production des données d'inventaires communaux Air Climat Energie;
- Modélisations urbaines de la qualité de l'air sur la Métropole de Dijon ;
- Evaluation de l'impact de l'aéroport Dôle Jura sur la qualité de l'air ;
- Missions pour l'observatoire ORECA en lien avec la plateforme OPTTEER ;
- Réponses à des demandes spécifiques de mesure de la qualité de l'air (ambient, intérieur, pollens) ;
- Préparation de l'audit COFRAC pour les polluants gazeux et les polluants particuliers : Accréditation obtenue ;
- Poursuite du projet INTERREG JURAD-BAT (plateforme en QAI et Radon, partenaires franco-suisse) ;
- Poursuite du travail d'animation territoriale, de communication et de sensibilisation à destination du public et des partenaires.

Office de Tourisme et des Congrès



Rapporteur : M. Jean-Yves PRALON

Fiche signalétique au 31/12/2018

Statut : Association

Président : Didier SIKKINK

Institutions membres :

Un collège collectivités publiques et partenaires institutionnels :

- ◇ Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole
- ◇ Ville de Besançon
- ◇ Région de Bourgogne Franche-Comté
- ◇ Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs
- ◇ Chambre des métiers du Doubs
- ◇ Chambre d'Agriculture

Un collège de professionnels des filières touristiques :

- ◇ Comité Départemental du Tourisme du Doubs
- ◇ Comité Régional du Tourisme de Bourgogne Franche-Comté
- ◇ Club des hôteliers de Besançon
- ◇ Union des commerçants bisontins

Un collège « partenaires et acteurs du tourisme »,
et des personnes qualifiées.

Représentants de Grand Besançon Métropole au Conseil d'Administration :

Membres	Mandats
Christian MAGNIN FEYSOT	
Jean-Yves PRALON	

Missions générales :

- ◇ Accueillir et informer les visiteurs et touristes
- ◇ Assurer la promotion touristique de son territoire
- ◇ Contribuer à animer et à coordonner sur son territoire les acteurs du tourisme local

Missions facultatives :

- ◇ Concevoir et commercialiser des produits touristiques
- ◇ Proposer des animations
- ◇ Gérer des équipements touristiques dans le cadre d'un conventionnement

Effectifs et administration : 12 ETP

Liens avec Grand Besançon Métropole :

- ◇ Convention annuelle d'objectifs et de moyens
- ◇ Convention de mise à disposition de locaux

Données financières 2018

Synthèse des états financiers 2018 :

Actif en K€	31/12/2018	Passif en K€	31/12/2018
Actif immobilisé	3	Fonds propres	251
Stocks	8	Provisions	127
Créances	479	Emprunts	4
Liquidités	172	Dettes d'exploitation	281
TOTAL Actif net	662	TOTAL Passif	662
produits en K€	31/12/2018	charges en K€	31/12/2018
chiffre d'affaires	153	achats	428
Subventions et cotisations	937	impôts et charges de personnel	635
Reprise amort et prov ^o	55	dot ^o amort et prov ^o	32
autres produits	26	autres charges	51
total produits	1 170	Total charges	1 146
Resultat net	24		

Flux financiers avec Grand Besançon Métropole :

Grand Besançon Métropole a versé :

- 570 K€ de subvention de fonctionnement 2018 (dont solde de 285 K€ sur 2019)
- 30 K€ de solde de subvention de 2017

Activité et événements majeurs 2018

L'Office de Tourisme et des Congrès est rattaché au Grand Besançon depuis le 1^{er} janvier 2017.
Il a été classé en catégorie II par le Préfet du Doubs.
Il a obtenu le label « Qualité Tourisme » fin 2018.

Outre ses missions obligatoires :

- d'accueillir et d'informer le public (ouverture 305 jours/an, environ 70 000 personnes renseignées),
- de promouvoir le territoire (diffusion de brochures en français et langue étrangère, participation à des salons),
- de commercialiser des visites, des produits (visites guidées à pied, à vélo),
- de coordonner et fédérer les acteurs locaux du tourisme,

l'Office a développé, organisé l'accueil des nouveaux arrivants (étudiants du CLA, militaires, nouveaux bisontins), participé à différentes animations (« Kiosque en fête », « il était une fois... Les Auxons », accueilli 740 participants à la randonnée de Noël, été présent sur différentes manifestations (Destination Nature, salon du livre, samedis piétons).

L'OTC a également organisé 595 visites individuelles et 1 082 visites de groupes pour un total de 18 879 participants, actualisé et publié les brochures touristiques (guide des chambres d'hôtes, guide des restaurants, etc.)

Projet mai 2019 : déménagement dans les locaux rénovés de l'Hôtel de Ville, place du 8 septembre.

Aménagement du territoire

Pôle Métropolitain Centre Franche-Comté(PMCFC)



Rapporteur : Pascal CURIE, Référent du PMFC

Fiche signalétique au 31/12/2018

Statut : Syndicat Mixte

Président : Jean-Louis FOUSSERET, Président de Grand Besançon Métropole

Institutions membres :

- ◇ Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole
- ◇ Communauté d'Agglomération du Grand Dole
- ◇ Communauté d'Agglomération de Vesoul
- ◇ Espace Communautaire Lons Agglomération
- ◇ Communauté de Communes du Grand Pontarlier
- ◇ Communauté de Communes du Val de Morteau

Le Pôle métropolitain réunit six territoires qui représentent 360 000 habitants.

Représentants de Grand Besançon Métropole au Comité Syndical :

Titulaires	Mandats	Suppléants
Gabriel BAULIEU	Membre du Bureau	
Alain BLESSEMAILLE		
Pascal CURIE		Dominique SCHAUSS
Jean-Louis FOUSSERET	Président	Robert STEPOURJINE
Michel LOYAT		
Jean-Yves PRALON		

Missions générales :

- ◇ Faire valoir les intérêts communs
- ◇ Mobiliser et réunir des moyens sur des projets d'envergure
- ◇ Coordonner l'axe urbain du FEDER 2014-2020 pour le Centre Franche-Comté

Effectifs et administration : 1,20 ETP mis à disposition par GBM (2 agents)

Liens juridico-financiers avec Grand Besançon Métropole :

- ◇ Convention de services communs 2018-2020

Données financières 2018

Synthèse du compte administratif 2018 en K€ :

	Résultat de clôture 2017	CA 2018			Résultat de clôture 2018
		Dépenses	Recettes	Résultat	
Fonctionnement	6	105	110	+ 5	+ 11

Les contributions totales des membres s'élèvent à 108 K€ (fonctionnement uniquement).

Etat de la dette au 31/12/2018 : néant

Flux financiers avec Grand Besançon Métropole :

- GBM a versé 37 K€ de contribution (fonctionnement)
- Le Pôle a remboursé 73 K€ au titre de la convention de services communs

Activité et évènements majeurs 2018

La Région et le Pôle métropolitain, sont partenaires sur les fonds européens 2014-2020, la Région ayant retenu le Pôle comme relais de l'axe urbain du FEDER dans le Centre Franche-Comté. Le Pôle a donc un rôle d'information, d'accompagnement des projets, puis de sélection.

L'année 2018 a vu le Pôle métropolitain affirmer sa capacité à construire des projets associant plusieurs agglomérations. Des relations ont également été établies avec les agglomérations de Belfort et Montbéliard, qui ont permis d'identifier des projets porteurs d'un plan de coopération pour l'Est de la Région Bourgogne-France-Comté.

Quelques réalisations de 2018 : la mission sur les « tiers-lieux » (contours du réseau de tiers-lieux ou espaces de travail partagés), poursuite de la mise en place du réseau d'information touristique numérique, lancement d'un chantier sur l'offre en outdoor en Centre Franche-Comté.

Le Pôle métropolitain a également élaboré une 2^{ème} proposition sur le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET). Elle a donné lieu à des rencontres avec les élus et les représentants régionaux.

Syndicat Mixte Lumière



Rapporteur : Jean-Louis FOUSSERET, Président du SM LUMIERE

Fiche signalétique au 31/12/2018

Statut : Syndicat Mixte

Président : Jean-Louis FOUSSERET, Maire de Besançon

Institutions membres :

- ◇ Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs
- ◇ Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole
- ◇ Département du Doubs
- ◇ Ville de Besançon

Représentants de Grand Besançon Métropole au Comité Syndical :

Titulaires	Suppléants
Alain BLESSEMAILLE	Bernard GAVIGNET
Emmanuel DUMONT	Alain PARIS
Daniel HUOT	Sylvie WANLIN

Missions générales :

- ◇ Développer le réseau LUMIERE dans le cadre d'une politique d'aménagement du territoire définie par le Comité Syndical en cohérence avec les schémas départementaux, régionaux et nationaux
- ◇ Favoriser l'accès au Très Haut Débit pour tous
- ◇ Louer et mettre à disposition la fibre optique aux entreprises, administrations et opérateurs
- ◇ Assurer la gestion et l'administration, ainsi que l'exploitation du réseau LUMIERE

Effectifs : -

Liens juridico-financiers avec Grand Besançon Métropole :

- ◇ Convention de gestion administrative du Syndicat par GBM 2017-2019
- ◇ Convention de gestion opérationnelle et technique du Syndicat par GBM (Direction des Services Informatiques) 2016-2018.

Données financières 2018

Synthèse du compte administratif 2018 en K€ :

	Résultat de clôture 2017	CA 2018 en K€			Résultat de clôture 2018
		Dépenses	Recettes	Résultat	
Fonctionnement	+ 590	624	686	62	652
Investissement	+ 1 298	574	412	- 162	1 136
Total	+ 1 888	1 198	1 098	- 100	1 788

Etat de la dette au 31/12/2018 : 717 K€

Flux financiers avec Grand Besançon Métropole :

Le Syndicat a remboursé à GBM 32 K€ pour la gestion administrative du Syndicat, et 42 K€ au titre de la redevance d'occupation du réseau assainissement.

Activité et évènements majeurs 2018

Dans le cadre de sa mission d'aménagement numérique, le syndicat mixte Lumière poursuit le développement d'un réseau de fibres optiques sur le territoire grand-bisontin.

En 2018, les travaux ont consisté essentiellement en :

- le renforcement du réseau dans les zones d'activités,
- le raccordement de 25 clients professionnels pour des opérateurs,
- le raccordement pour les Groupes Fermés d'Utilisateurs de différents sites avec la sécurisation des lycées pour la Région, le dévoiement de fibres à l'IUT pour l'Université, le dévoiement de fibres du Collège Victor Hugo, les stations vélo park pour GBM, les gymnases Diderot et Fontaine-Ecu, la chaufferie du stade d'Orchamps, les écoles maternelles Butte et Chaprais, la friche de la Rodia, et la poursuite du raccordement des caméras de vidéo-protection et les armoires d'éclairage public pour la Ville de Besançon,
- la mise à disposition d'un lien de collecte fibre optique pour des manifestations / événements : Hacking Health, inauguration du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, Festival Détonation,
- l'établissement du début de la liaison pour la Direction de l'Eau et l'Assainissement de GBM (réseau ex-SYTTEAU) entre Morre et La Vèze,
- le raccordement du SMIX Doubs THD au Data Center Euclide,
- l'acquisition de 18 bornes Wi-Fi (suite à la fin de l'expérimentation WIFILIB) et la mise en service du nouveau réseau Wi-Fi Territorial sur 7 bornes.

Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale (SMSCoT)



Rapporteur : Martine DONEY, Présidente du SMSCoT

Fiche signalétique au 31/12/2018

Statut : Syndicat Mixte

Présidente : Martine DONEY, élue Grand Besançon Métropole

Institutions membres :

- ◇ Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole
- ◇ Communauté de Communes du Val Marnaysien

Représentants de Grand Besançon Métropole au Comité Syndical : Voir page suivante.

Mission générale :

- ◇ Elaboration, approbation, suivi, évaluation, modification et révision du SCoT.

Effectifs et administration : 0,80 ETP (2 agents) mis à disposition par GBM.

Liens juridico-financiers avec Grand Besançon Métropole :

- ◇ Convention de services communs 2018-2020

Représentants du Grand Besançon au 31/12/2018

Titulaires	Mandats	Suppléants
Julien ACARD		Philippe MOUGIN
Frédéric ALLEMANN	Membre du Bureau	Guerric CHALNOT
André AVIS		Cédric LINDECKER
Florent BAILLY		Bernard VOUGNON
Catherine BARTHELET	Membre du Bureau	Catherine THIEBAUT
Julie BAVEREL		Alain FELICE
Nicolas BODIN	Vice-Président	Yannick POUJET
Catherine BOTTERON		Thibaut BIZE
Patrick CORNE		Thomas JAVAUX
Catherine CUINET		Frank LAIDIE
Pascal CURIE	Membre du Bureau	Patrick BONTEMPS
Yves-Michel DAHOUI		Anne-Sophie ANDRIANTAVY
Danielle DARD		Ilva SUGNY
Martine DONEY	Présidente	Yoran DELARUE
Pascal DUCHEZEAU		Philippe CHANEY
Myriam EL YASSA		Sylvie WANLIN
Marcel FELT		Anne VIGNOT
Jean-Louis FOUSSERET	Membre du Bureau	Béatrice FALCINELLA
Gérard GALLIOT	Vice-Président	Gabriel BAULIEU
Françoise GALLIOU		Olivier LEGAIN
Bernard GAVIGNET		Jean-Marc BOUSSET
Yves GUYEN		Emile BRIOT
Jean-Marc JOUFFROY		Gérard VAN HELLE
Jacques KRIEGER	Membre du Bureau	Vincent FIETIER
Myriam LEMERCIER		Clément DELBENDE
Christophe LIME		Elsa MAILLOT
Jacky LOUISON		Christian MAGNIN-FEYSOT
Michel LOYAT	Membre du Bureau	Eric ALAUZET
Valérie MAILLARD		Jean-Noël BESANCON
Jean-Paul MICHAUD	Membre du Bureau	Denis JACQUIN
Thierry MORTON		Danielle POISSENOT
Annie OLSZAK		François LOPEZ
Gilbert PACAUD		Alain BLESSEMAILLE
Alain PARIS		Michel LETHIER
Daniel PARIS		Claude MAIRE
Jean-Claude PETITJEAN		Yves BILLECARD
Jean-Yves PRALON	Membre du Bureau	Philippe BELUCHE
Claude PREIONI		Cyril DEVESA
Anthony POULIN		Claudine CAULET
Françoise PRESSE		Rémi STHAL
Thérèse ROBERT		Roger BOROWIK
Karima ROCHDI		Rosa REBRAB
Pascal ROUTHIER		Sorour BARATI-AYMONIER
Serge RUTKOWSKI		Alain LORIGUET
Dominique SCHAUSS		Carine MICHEL
Fabrice TAILLARD	Membre du Bureau	Gilbert GAVIGNET
Hugues TRUDET		Jean-Michel CAYUELA
Marie ZEHAF		Jean-Sébastien LEUBA

Données financières 2018

Synthèse du compte administratif 2018 en K€ :

	Résultat de clôture 2017	CA 2018 en K€			Résultat de clôture 2018
		Dépenses	Recettes	Résultat	
Fonctionnement	+ 48	333	407	74	122
Investissement	+ 79	106	102	- 4	75
Total	+ 127	439	509	70	197

Etat de la dette au 31/12/2018 : néant

Flux financiers avec Grand Besançon Métropole :

- SMSCoT a remboursé 55 K€ à GBM au titre de la convention de services communs 2018
- GBM a versé 329 K€ au titre de la contribution 2018

Activité et évènements majeurs 2018

2018 a vu l'élargissement du Comité Syndical : le Val Marnaysien représente 14% des sièges contre 9% auparavant.

Suite à la mise en révision du SCoT le 5 décembre 2017, les travaux du SMSCoT en 2018 ont porté sur :

- Un séminaire de lancement de la démarche réunissant l'ensemble des élus communaux et intercommunaux du SCoT,
- Un travail des commissions sur le socle du projet : l'attractivité du territoire, les incidences du changement climatique, les fondements de l'armature territoriale, les formes urbaines de demain,
- Deux conférences en séance plénière :
 - la trame verte et bleue en milieu urbain : exemple des études menées dans le cadre du PLU de la ville de Besançon,
 - Aménager les entrées de villes et villages : enjeux et outils pour des espaces de transitions.

Les études réalisées les années précédentes ont été étendues à l'ensemble du Val Marnaysien. Des groupes de travail techniques et thématiques ont été mis en place avec les personnes publiques associées.

Les perspectives 2019 portent sur :

- Lancement du Document d'Aménagement Commercial et Artisanal,
- Candidature pour accueillir les Rencontres Nationales des SCoT,
- Poursuite des réflexions sur l'analyse des besoins du territoire à horizon des 20 prochaines années,
- Les premiers éléments de réponse : l'armature territoriale.

Agence d'urbanisme Besançon centre Franche-Comté (AUDAB)



Rapporteur : Catherine BARTHELET, Présidente de l'AUDAB

Fiche signalétique au 31/12/2018

Statut : Association Loi 1901

Présidente : Catherine BARTHELET, élue Grand Besançon Métropole

Institutions membres :

- ◇ Collectivités territoriales : dont la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole, des communes, des communautés de communes,
- ◇ Pôles d'équilibre territorial,
- ◇ Syndicats mixtes (dont le SMSCoT, le PMCFC et le SYBERT)
- ◇ Etat
- ◇ Conseil Départemental du Doubs
- ◇ Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté
- ◇ Caisse des Dépôts et Consignations
- ◇ Chambre Interdépartementale d'Agriculture du Doubs
- ◇ Groupement des Bailleurs Sociaux du Doubs
- ◇ SPL Territoire 25
- ◇ SNCF Réseau
- ◇ CROUS

Représentants de Grand Besançon Métropole au Conseil d'Administration :

Membres	Mandats
Catherine BARTHELET	Présidente
Pascal CURIE	
Michel LOYAT	
Pascal DUCHEZEAU	
Christian MAGNIN-FEYSOT	

Missions générales :

- ◇ Accompagnement des institutions membres sur :
 - l'élaboration et mise en œuvre des stratégies, des projets de développement et de planification des territoires (PLUI, PLH, PCAET...),
 - Urbanisme et aménagement de communes et intercommunalités.
- ◇ Animation de la connaissance, formations, observatoires, conseils

Effectifs et administration: 18 salariés

Liens juridico-financiers avec Grand Besançon Métropole :

- ◇ Convention pluriannuelle 2017-2019 de financement et de partenariat

Données financières 2018

Synthèse des comptes annuels 2018 en K€ :

ACTIF en K€	31/12/2018	PASSIF en K€	31/12/2018
Actif immobilisé	88	Fonds propres	846
Stocks		Provisions	50
Créances	140	Emprunts	
Liquidités	836	Dettes d'exploitation	167
TOTAL Actif net	1 063	TOTAL Passif	1 063
produits en K€	31/12/2018	charges en K€	31/12/2018
Subventions et cotisations	1 157	achats	240
Reprise amort et prov ^o		impôts et charges de personnel	882
autres produits	97	dot ^o amort et prov ^o	42
		autres charges	32
total produits	1 254	Total charges	1 195
Resultat net	59		

Flux financiers avec Grand Besançon Métropole :

- GBM a versé 418 K€ à l'AUDAB en 2018 soit 233 K€ de subventions et 185 K€ de cotisations.

Activité et évènements majeurs 2018

Les orientations pluriannuelles 2017-2019 de l'AUDAB sont articulées autour de trois grands chapitres qui déterminent le sens de l'activité, et qu'elle décline en accompagnant les communes et intercommunalités, en réalisant pour elles des études ou en animant des dispositifs :

- L'élaboration et la mise en œuvre des stratégies, des projets de développement et de planification des territoires, dans l'aire urbaine et en Bourgogne Franche-Comté.
 - Quelques exemples : le projet de territoire du Grand Besançon a été approuvé en juin 2018, réflexion sur l'accessibilité du secteur des Hauts du Chazal, analyse territoriale du Grand Besançon dans le cadre du PLUi, étude sur le logement abordable, mise en œuvre du PDU (Plan de Déplacement Urbain), accompagnement de la révision du PCAET et du SCoT.
- L'urbanisme et l'aménagement des communes et des intercommunalités.
 - Quelques exemples : diagnostics et fiches de quartiers pour le PLU de Besançon, accompagnement dans l'aménagement des communes de Novillars et Deluz, analyse des besoins en équipements sportifs sur les communes de Pirey et Ecole-Valentin.
- L'animation de la connaissance, des méthodes, des compétences et des valeurs, par le biais d'observatoires (mobilité du Grand Besançon, effectifs scolaires..), de colloques, ou de formations.